

Présentation **ForPro Sup**

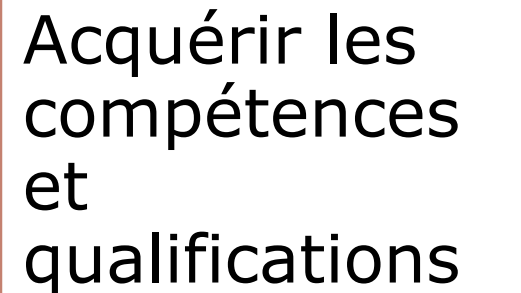
• **Formation Professionnelle dans
l'Enseignement Supérieur**



ForPro Sup répond à trois **objectifs** :



Favoriser
l'égalité des
chances



Acquérir les
compétences
et
qualifications
attendues par
les entreprises



Privilégier
l'élévation du
niveau de
qualification

Le public

DEMANDEUR D'EMPLOI

répondant aux critères cumulatifs suivants :

être obligatoirement inscrit à Pôle emploi

être sorti de formation initiale depuis plus de 2 ans

(avant la date de commencement de la formation demandée)

souhaitant acquérir un diplôme ou une qualification en vue de faciliter l'insertion professionnelle

Le prescripteur

Pôle Emploi, Missions Locales, Cap Emploi, CIDFF, APEC, Conseils Départementaux,

Structures labellisées sur le volet SPRO : AKTO réseau FAF TT, le PLIE de Toulouse Métropole, L'Espace Rural Emploi Formation de Quercy Rouergue et des Gorges de l'Aveyron (EREF QRGGA), L'Espace Emploi Formation du SICOVAL, Le Service Emploi de la Communauté de Communes Grand Sud Tarn et Garonne

Valide le projet de formation

Vérifie les prérequis

**Seul habilité à
établir la fiche
de prescription**

L'offre de formation

Durée: 1 an maxi

Plus de 590 actions de formation

- **Diplômes nationaux:**
- Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires (DAEU A et DAEU B) , niveau 4 (ancien IV)
- Capacité en Droit, niveau 4 (ancien IV)
- Licences Professionnelles, niveau 6 (ancien II)
- Masters 2, niveau 7 (ancien I)
- Diplômes Universitaires de Technologie , Mastères Spécialisés ...
- **Diplômes d'Université** répondant à un besoin de l'économie locale ou porteurs d'emplois durables

Effectif prévisionnel 1800 stagiaires de la formation professionnelle continue

Recrutement par les établissements

Le candidat doit anticiper la constitution du dossier

- Le candidat doit **se renseigner très tôt** (de février à juin, période variable selon les établissements et les diplômes) sur les modalités de candidature auprès du service formation continue: date d'inscription, dossier, entretien
- Le dépôt du dossier ne garantit pas une entrée automatique en formation

L'établissement vérifie les prérequis du candidat

- Nécessaires pour intégrer la formation ou obtenir une validation des acquis en dispense du diplôme normalement requis
- Sélectionne les candidats (sélection sur dossier et/ou le jury)

Dispositif de Validation des Acquis Professionnels et Personnels (VAPP), permet de reprendre les études en intégrant une formation **sans avoir le diplôme requis.**

Cependant, les expériences et formations permettent de prouver que la personne a le niveau requis pour la suivre.

- *Se rapprocher du Service Formation Continue de l'Etablissement et soumettre la situation*

Droits d'inscription et rémunération

Droits d'inscription

- **Restent à charge** du demandeur d'emploi les droits d'inscription en vigueur, selon décret, pour les diplômes nationaux et pour les diplômes d'établissement
- Les droits d'inscription **seront précisés par les établissements selon la formation**

La rémunération

- **Statut de stagiaire de la formation professionnelle** (pas de statut étudiant)
- **Rémunération Région** selon le **Règlement d'intervention de la Rémunération** de la Région, dans la **limite de 1200h** par stagiaire.
- Situation:
 - Allocations Pôle Emploi pour les demandeurs d'emplois ayant des droits
 - Rémunération Région pour les demandeurs d'emplois qui ne bénéficient pas ou plus de droit à l'allocation chômage

Les sites à consulter pour information

Me former en Région Occitanie :
<https://www.meformerenregion.fr>

CARIF-OREF :
<https://www.cariforefoccitanie.fr>

Contact Région

Forprosup@laregion.fr

Direction de l'Emploi et de la Formation - Service Qualification
Professionnelle